

Point : 3

Sujet : Planification financière

Le groupe des Vert-e-s remercie Madame Catherine Beaud et Monsieur Benoît Andrey de la société BDO pour la qualité de la planification présentée ce soir. Nous remercions également Monsieur Thierry Schmidt et Monsieur Frédéric Rossier pour le travail conséquent effectué.

Après une certaine euphorie, c'est le retour à la réalité. Après avoir baissé la quotité d'imposition, nos recettes sont devenues plus modestes alors que les besoins en investissements sont restés. Ils ont été simplement reportés dans le temps !

Avoir remis à plus tard un investissement aussi conséquent que la nouvelle école primaire s'avère une particulièrement mauvaise affaire. Après le million perdu dans l'annulation du projet Zelda, la période heureuse des taux d'intérêts négatifs de la Banque Nationale Suisse qui permettait aux communes de gagner de l'argent en empruntant s'est aussi terminée, avant que nous puissions véritablement en profiter. On ne parlera même pas de la déconvenue de la dépollution du terrain cédé à perte à une multinationale...

Plus que jamais, Romont a besoin d'une vision qui fasse consensus sur son avenir. Elle est indispensable pour prioriser les investissements à venir. La participation des citoyens à son élaboration est indispensable.

Car des investissements, il y en aura encore beaucoup à faire : isolation des bâtiments communaux, réalisation des mesures du MEP intra-muros, zones 30 km/h, mise en conformité des arrêts de bus, développement des transports publics, création d'un réseau cyclable sécurisé, adaptation au réchauffement climatique, etc. Les défis environnementaux et sociaux qui nous attendent d'ici 2050 sont colossaux.

Romont a aussi besoin de recettes nouvelles. A ce propos, nous réitérons notre demande faite lors de la discussion du budget en décembre dernier. Il est urgent que le Conseil communal mette en route les réformes dont dépendent de nouvelles ressources indispensables au développement de notre commune : taxation du stationnement sur l'ensemble du domaine public communal, mise aux normes de la taxe sur l'épuration, participation au plan directeur de bassin versant sur l'eau potable, etc.

Merci pour votre attention

Fabrice Corbat, pour le groupe Les Vert-e-s